

# ASSEMBLÉE NATIONALE

18 juin 2018

---

DÉMOCRATIE PLUS REPRÉSENTATIVE, RESPONSABLE ET EFFICACE - (N° 911)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL241

présenté par

M. Eliaou

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**AVANT L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

À la deuxième phrase du premier alinéa de l'article 1<sup>er</sup> de la Constitution, les mots : « , de race » sont supprimés.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Dans l'espèce humaine il n'existe pas de races.

Il s'agit donc ici de supprimer la référence aux races humaines, qui ne correspond à aucune réalité biologique mais au contraire à une idéologie qu'il est temps de faire disparaître de notre texte fondateur.